SYNTHÈSE DES PRIORITÉS RÉGIONALES

Les priorités régionales sont établies en respect des besoins identifiés par les partenaires et acteurs engagés dans la mise en œuvre de l'Alliance ainsi que dans une perspective de respect des droits sociaux, en référence aux valeurs de JUSTICE, ÉQUITÉ ET PARTICIPATION SOCIALE INSCRITES DANS LOI 112 VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION ET LA CHARTE DES DROITS SOCIAUX. Ces valeurs accordent une importance et une croyance en la capacité de penser, de choisir et d'agir des personnes, des organisations et communautés concernées par les problématiques qui les affectent. Ces priorités s'inscrivent dans une volonté d'affirmer notre capacité d'agir ensemble SANS DISCRIMINATION de sexe, de statut, de condition, de culture et en vue de renforcer la DIGNITÉ DES PERSONNES ET LE SENTIMENT D'UTILITÉ SOCIALE à l'intérieur d'une SOCIÉTÉ plus accessible, juste, transparente, conviviale et inclusive.

Accès à l'emploi

- L'accès à l'emploi est une problématique pour plusieurs groupes de population : femmes, personnes autochtones, handicapées, juridiciaricées, peu scolarisées, immigrantes, travailleurEUSEs expérimentéEs âgéEs de 55 ans et plus
- Axes d'intervention : lutte contre les discriminations, la connaissance des programmes, l'accompagnement soutenu de l'intégration en emploi, le changement de perception des employeurs face aux différences, etc.

Démographie, vitalité des territoires et proximité des services

- Pauvreté des communautés, exode des personnes âgées, jeunes, familles, personnes handicapées, diminution ou perte de services de proximité, dévitalisation des communautés, isolement social des aînéES
- · Axes d'intervention : accessibilité et développement des services de proximité, intervention sociale et communautaire, revitalisation des communautés, etc.

Éducation tout au long de la vie (réussite éducative)

- Facteur de prévention, inégalité des chances et des genres au plan scolaire et socioprofessionnel, décrochage scolaire, exclusion des personnes immigrantes, exclusion à la vie sociale et citoyenne, analphabétisme intergénérationnel
- Axes d'intervention : intervention en bas âge, accompagnement des parents ou des familles, persévérance scolaire des filles et des garçons, environnement sociodémographique et économique, etc.

Logement social et communautaire dans une perspective de développement durable

- Déterminant majeur de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, groupes touchés (personnes seules, aînées, autochtones, immigrantes, familles monoparentales, jeunes), levier maintien à domicile des personnes ayant des besoins particuliers (santé mentale, handicap, itinérance, etc.)
- Axes d'intervention : logement de qualité, abordable, adapté, salubre et sécuritaire; occupation du territoire, soutien communautaire, mobilisation et concertation, etc.

Participation citoyenne et sociale

- L'inclusion de touTEs pour contrer les effets de la pauvreté et l'exclusion sociale
- Axes d'intervention : la place et le rôle des personnes en situation de pauvreté dans l'Alliance, la mise en place des conditions nécessaires à la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, soutien aux organismes et ressources existants qui accompagnent les personnes et favorisent la participation citoyenne et sociale, etc.

Sécurité alimentaire

- L'insécurité alimentaire est une conséquence majeure de la pauvreté
- Axes d'intervention : accessibilité physique et économique, acquisition de connaissances et compétences, renforcement de la dignité, système et transformation alimentaire, etc.

Transport adapté, collectif dans une perspective de mobilité durable

- Facteur incontournable pour l'inclusion sociale, économique et condition essentielle à la participation sociale
- Axes d'intervention : accessibilité au transport collectif et adapté, adaptation des services de transport, en complémentarité au transport actif, couverture du territoire au plan du transport, etc.